

Championnat de France & Grand Prix de France Des Chiens d'Attelage

Pour être sélectionné au Championnat de France

- Avoir un chien avec un Certificat de Naissance LOF
- Période du 16/07/2024 au 15/07/2025
- Participation à **5** concours au **minimum** dont 3 obligatoirement du 01/01/2025 au 15/07/2025.
- Les points se calculeront sur les 5 meilleurs concours présentés.
- La Classe 2 est prioritaire,
-
- Modification du Calcul de points pour le classement du Championnat
- Suivant la répartition suivante
 - 5 Concours avec coefficient 1
 - GPF avec Coefficient 5

Pour être sélectionné au GPF

- Période du 16/07/2024 au 15/07/2025
- La participation toutes classes confondues à **3** concours au **minimum**
- Dont **2** au moins hors Territoriale
-
- Pour la classe 2, aucun qualificatif n'est nécessaire.
- Pour la classe 1 ; il faut au moins un qualificatif « Très Bon ».
- Pour la Classe 1, le nombre de points obtenus sur les 3 meilleurs concours permettra de sélectionner les concurrents en cas d'inscriptions trop nombreuses.
-
- Le nombre de juges différents n'est pas retenu.
- Aucun passage de brevet n'est autorisé lors du GPF et Championnat.
-
-

• Rappel passage en Classe 2

-
- Les 3 premiers du Championnat de France Classe 1 passeront automatiquement en classe 2
- Ainsi que le Premier en classe 1 du GPF
- (Et ce quelques soient les résultats obtenus auparavant).
- Les Deuxièmes et Troisièmes en classe **1 du Grand Prix de France** passeront automatiquement en Classe 2 à la condition expresse qu'ils aient obtenu au cours de la carrière du chien, 3 qualificatifs « Excellent » en concours de classe 1 et sous au moins 2 examinateurs différents.
- Ces passages pourront s'appliquer dès le concours suivant le GPF à la demande du licencié, et dans tous les cas au plus tard au 1^{er} janvier de l'année suivante